



Le ministre des Transports du Canada doit intervenir à l'aéroport de Longueuil—Saint-Hubert (YHU)

Longueuil, 17 janvier 2024 - Le député de Longueuil—Saint-Hubert, Denis Trudel, réagit aux études modélisées sur le bruit présentées par l'aéroport de Saint-Hubert avec un scepticisme et des inquiétudes, le liant à l'inaction du ministre des Transports du Canada, M. Pablo Rodriguez.

Malgré l'annonce de l'aéroport en mai 2022 qui affirmait la fin des appareils gros porteurs pour juin 2024, aucune intervention n'a eu lieu par le ministre Rodriguez ou son prédécesseur, M. Alghabra. « **Transport Canada semble laisser trainer le dossier et tarde à bouger pour interdire tous gros porteurs à l'aéroport de Saint-Hubert, il est temps que le ministre agisse et place les aéronefs du chapitre 2 de l'OACI à l'index à Saint-Hubert** », réagit Denis Trudel.

Tout juste avant les vacances de Noël, YHU annonçait que, selon les études modélisées sur le bruit fait par la firme Stantec, les activités de l'aéroport ne seraient pas plus bruyantes qu'actuellement malgré l'arrivée de Porter et de ses 100 vols par jour. « **Il est quand même surprenant que l'ajout de 100 vols par jour n'augmente pas le bruit dans le ciel de Longueuil même si cela résulte, en partie, d'un transfert des vols d'ADM vers Saint-Hubert. J'ajouterais aussi qu'il y aura donc une augmentation significative des GES, ce qui n'est tout de même pas du tout une bonne nouvelle** », se questionne le député de Longueuil—Saint-Hubert.

Le député Trudel remet en question les conclusions que tire l'aéroport de l'étude commandée, car les calculs sont effectués en tenant en compte qu'aucun appareil de type 737-200 ou tout autre appareil semblable ne décollera ou ne se posera à Saint-Hubert et qu'il y aura une baisse de 25% de tous les vols reliés aux écoles de pilotage. « **Rien à ce moment-ci, ne permet d'affirmer avec certitude que ces deux éléments seront en place pour 2025, le ministre doit donc intervenir. Il faudrait que l'étude, pour être complète, inclue différents scénarios dont la présence de gros porteurs et minimalement le même nombre d'activités reliées aux écoles de pilotage** ».

Le député Trudel rajoute que même si le ministre venait à mettre en œuvre les éléments contenus dans le rapport, le niveau de décibel demeure tout de même élevé et génère des inquiétudes au sein de la population.

Le député rappelle les principaux éléments sur lesquels il entend poursuivre ses représentations qui proviennent de la consultation publique qu'il a menée en 2022 :

- La fin des vols de nuit à l'exception des vols reliés aux urgences;
- Maintenir les vols internationaux à l'aéroport de Montréal uniquement, et ce, à court, moyen et long terme;
- Que les gros porteurs (c'est-à-dire tous les aéronefs de la catégorie Chapitre 2 de l'OACI) soient interdits de se poser et de décoller à Saint-Hubert, et ce, peu importe le terminal;
- Que Transport Canada doit s'engager à supporter l'aéroport de Saint-Hubert dans une transition socio-écologique;
- Que les gouvernements soutiennent l'implantation de la zone d'innovation en aéronautique et aérospatiale;
- Soutenir l'aéroport dans la transition socioécologique pour que YHU devienne le premier aéroport québécois à documenter et compenser localement les émissions de CO2 de toutes les activités sur son site;
- Demander à NAV Canada, la révision des routes qu'empruntent les écoles de pilotage afin de limiter les passages au-dessus des résidences;
- Exiger des études de rentabilité économique avant l'investissement de fonds publics fédéraux dans les infrastructures de l'aéroport;
- Exiger de tous les transporteurs qui utiliseront le nouveau terminal, des avions comparables aux E195-E2 ou au DASH 8 de Porter Airlines.

– 30 –

Source :

Tommy Hurteau

Attaché de presse – Communications et relations médiatiques

Bureau du député Denis Trudel

581-579-5795